CSA régional du 25 juin 2026

Déclaration liminaire de l'Unsa Éducation Grand EST

Monsieur le recteur, mesdames, messieurs les membres de ce CSA régional

L'UNSA Éducation n'est pas par principe opposée aux réorganisations mais elle s'interroge sur les possibles gains résultant de la régionalisation de structures académiques comme la nôtre dotée d'un budget de 2 milliards d'euros et par exemple d'une DSI d'une centaine d'agents. Un gain organisationnel en résultera certainement, il doit être mis en balance avec le nombre conséquent de postes d'agents administratif et d'encadrement qu'a nécessité la création de cet échelon régional. Selon nous, ces postes seraient bien plus pertinents pour suppléer le manque d'agents dans les services de la relation usager, des ADSI, des ingénieurs systèmes, … qui sont des services au mieux en tension voire chroniquement sous dotés.

L'UNSA-Éducation se félicite d'observer une co-construction lors de cette réorganisation mais restera, au-delà des mots, vigilante sur les conditions de travail des collègues, qui rappelons-le est la priorité du mandat de la F3SCT-SA de Nancy-Metz, lors de la mise en place de cette réorganisation.

L 'UNSA-Éducation partage le constat de l'importance de la sécurité des infrastructures et des données tant académiques que nationales, qu'elles soient publiques ou privées.

Pas un seul mois, voire une seule semaine ne se passe sans qu'une entreprise, ou un organisme étatique ne soit attaqué.

L'UNSA Education constate également au quotidien le travail de nos équipes pour renforcer la sécurité par exemple en organisant des campagnes de phishing pour sensibiliser les agents ou

lors des campagnes de renouvellement obligatoire des mots de passe ou enfin lors du renforcement des stratégies de groupes (SGO) des ordinateurs portables des agents. Ces actions ciblent le principal maillon faible de la majorité des attaques informatiques, l'humain.

L'UNSA Education souhaite à ce titre alerter comme elle l'a fait lors de l'audience du 12 juin auprès d'Audran Le baron directeur de la DNE (directeur du numérique pour l éducation) , sur les risques que font peser l'usage d'IA non souveraines, hors de tout cadre, sur la sécurité des données.

L'UNSA Éducation appelle donc à une mise en place rapide d'une IA souveraine au sein de l'académie !

Elargissons la souveraineté à l'informatique en général, comment ne pas s'interroger sur la prolongation du contrat entre Microsoft et le ministère de l'Éducation Nationale en dépit de ses propres consignes et de celles de l'État qui recommandent d'utiliser des solutions informatiques souveraines. Les tensions internationales viennent de rappeler cruellement le manque d'indépendance de l'Europe et de la France envers les systèmes d'informations étrangers notamment au travers de l'exemple de l'interdiction des dernières versions de l'IA Claude d'Anthropic. L'UNSA Éducation appelle à suivre l'exemple réussi de la gendarmerie nationale, qui a quitté les solutions Microsoft il y a 20 ans en générant d'importantes économies et à migrer sur des solutions Linux et Libre Office souveraine à l'Education Nationale et dans la région académique Grand Est !

Enfin l'UNSA Education souhaite souligner la situation des ingénieurs système à Nancy avec un poste qui leur est consacré. Un de ces ingénieurs quasiment payé au smic part au Luxembourg, le précédent ingénieur système étant déjà parti par manque d'opportunités au sein de l'équipe système à Nancy. Au-delà de l'anecdote, l'UNSA Education rappelle que la sécurité repose avant tout sur des agents de la DRASI compétents, formés, en effectifs suffisant, avec des équipes stables et des supports de poste attractifs !

En conclusion, l'UNSA Education accompagnera les acteurs de la cybersécurité et saura être force de proposition mais restera vigilante sur le délicat équilibre à observer entre l'indispensable sécurité et la non moins indispensable facilité d'utilisation au quotidien des systèmes d'informations.

Je vous remercie pour votre attention.

Magali Leclaire pour l'Unsa Education Grand Est